Pourquoi enseigner l'économie aux élèves dès le secondaire 1?

Le Ministère de l'Education et de la Formation Professionnelle (MENFP) a fait une innovation lorsqu'il a pris l'initiative de créer l'école fondamentale avec deux possibilités d'aller vers un parcours technique/professionnalisant ou vers un parcours scientifique/universitaire. Il a franchi un autre pas encore plus considérable lorsqu'il a mis en place le nouveau secondaire à la suite de l'école fondamentale.

A notre avis, le nouveau secondaire (qui en réalité n'est plus nouveau secondaire, après plus de dix ans) trouve son caractère innovant essentiellement dans le fait qu'il veut préparer un citoyen et un acteur de la vie en société. En réalité, cet acteur responsable doit pouvoir participer à la production et à la gestion des richesses et des ressources, ce qui est une nécessité dans un pays pauvre comme Haïti. Aussi, le cours d'économie a été introduit dans le programme rénové de manière intelligente.

Même si malheureusement la gestion est absente dans le programme, il parait évident que toute l'utilité du cours d'économie est de pouvoir préparer en Haïti des agents économiques qui ne soient pas que des consommateurs (dans notre cas particulier, de biens importés) mais des entrepreneurs (producteurs de richesses).

Pour rappel, le modèle avec empilement école fondamentale et secondaire, s'il s'inspire du modèle d'éducation française en est pourtant différent. Car en France, le collège correspond au parcours en Haïti qui va de 6^e AF à Secondaire 1 ; puis l'élève change d'établissement pour aller au Lycée (qui correspond aux trois dernières années d'études classiques, soit secondaire 2 à 4). Effectivement, en France, l'économie est enseignée à partir de la classe de seconde. Mais, les élèves sont déjà exposés à des connaissances et même des pratiques (les élèves font un stage d'une semaine ou deux, en entreprise, afin de pouvoir mieux s'orienter vers le Lycée, car ce dernier est souvent thématique, exemple : lycée agricole, lycée technologique, etc.). En Haïti, l'école fondamentale ne prépare pas l'élève en l'exposant à des connaissances économiques et entrepreneuriales. Une fois arrivé au secondaire, l'élève doit immédiatement commencer par se familiariser avec les notions de l'économie avant d'arriver à une analyse plus élargie des « sciences économiques et sociales » à partir du Secondaire 3, où l'économie est plus largement associée à la sociologie et aux sciences politiques (même si le programme actuel ne le prévoit pas assez).

Pour faire court, l'introduction de l'économie dans l'enseignement classique à travers le nouveau programme du secondaire est une innovation qui trouve sa pertinence dans **plusieurs** raisons :

- 1. Haïti est un pays pauvre qui doit, plus que d'autres pays, capitaliser sur la jeunesse pour créer les richesses
- 2. La plupart des créateurs d'entreprise en Haïti n'ont pas terminé même les études classiques voire être des universitaires
- 3. Les décrochages scolaires (quelle qu'en soit la raison) aboutissent souvent à la création d'une petite activité économique informelle (système D, pour débrouillardise ; sinon c'est la délinquance juvénile)
- 4. L'ampleur du secteur informel dans l'économie ne peut être réduite par la législation mais par la formation des agents économiques, en comptant sur les jeunes scolarisés
- 5. Le fait d'apporter un minimum de connaissances économiques et de gestion aux jeunes permettra, même s'ils sortent du système scolaire avant le baccalauréat (on connait les taux de réussite!), d'influencer à terme la manière de faire les affaires en Haïti.
- 6. Le programme académique d'Haïti est généralement plus lourd qu'en France ou au Canada dont on s'inspire souvent, pour cela, il vaut mieux commencer à enseigner une matière comme l'économie en la désacralisant et en la banalisant à travers des exemples et des cas locaux et de tous les jours (comme c'est proposé dans le manuel proposé par le Docteur Bénédique PAUL).
- 7. Le fait que le programme en économie doit aussi comporter des connaissances en gestion le rend encore plus ample, pour cela, il ne faudrait pas faire l'économie d'attendre encore plus tard (soit en secondaire 2 ou 3) pour enseigner une matière si pratique.
- 8. D'ailleurs, en l'état actuel du programme officiel, à partir du secondaire trois (NS3), l'élève va choisir une orientation (technologique, scientifique ou tertiaire), du coup, il n'a que deux ans (secondaire 1 et 2) pour apprendre les bases en économie et en gestion; après ce sont les sciences économiques et sociales (avec des débats portant sur des phénomènes portant à la fois sur l'économie, la sociologie et la politique) qui seront enseignées (en secondaire 3 et 4).

Toute l'innovation du nouveau secondaire réside dans son côté pratique. Dans un pays pauvre comme Haïti, le côté pratique veut dire aussi le fait de préparer les élèves pour être des agents économiques productifs et responsables. Il faut dont le faire dès le plus jeune âge. S'il était possible, dès la neuvième année il fallait enseigner l'économie. En tout cas, il va peut-être falloir le faire un jour si après l'examen officiel de 9^e AF l'élève choisit d'aller dans la filière professionnelle (à moins d'ajouter un cours d'économie dans ce nouveau parcours, c'est fait en France d'ailleurs).

En attendant, l'auteur Bénédique PAUL (qui n'est pas à son premier coup d'essai, voir justement ses essais sur <u>www.benediquepaul.com</u>) souhaite développer la série de manuels correspondant au programme du ministère, mais il attire l'attention sur le fait que le programme est trop centré sur la science économique (alors qu'il devrait comporter des parties en gestion, en entrepreneuriat, en sociologie et en sciences politiques).